



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

N° 008

11 octobre 2011

SOMMAIRE

Editorial

Questions d'actualité

- Systèmes informatiques dans l'Enseignement Privé sous contrat
- « L'établissement associé : l'autonomie au service de l'intérêt général »
- Service civique : 1^{er} bilan

Commissions Info

- Formation Innovation
- Social
- Institution & Chefs d'établissement
- Adhérents
- Ministères / Monde économique / Partenariats

Formations technologiques & professionnelles

- Qui veut enseigner en prépa ?
- Autres rénovations en cours

Formation continue

- Ecole des cadres missionnés
- Plan de formation de l'UNETP

Vie de l'Union

- Nouveaux membres de l'Union
- Congrès 2011

Vie des régions

- Journée d'échanges & Convention des délégués régionaux

Vie des établissements

- Une journée pédagogique bien originale

Questions du mois

- Cantine scolaire

EDITORIAL



Les 9 et 10 novembre prochains, nous aurons le plaisir de nous retrouver pour le congrès annuel de l'UNETP.

Le thème des interventions et échanges sera :

« Les jeunes dans tous leurs états : un sujet majeur ! »

(voir programme détaillé, « Nouvelles UNETP » n° 488 du 7 octobre 2011)

L'objectif de ces journées est d'approfondir l'approche « Digital Natives » que nous avons abordée l'an dernier à partir de l'enquête BVA qui nous avait été présentée.

Le sondage qui a été mené par le groupe communication de l'Union au début de l'année 2011 a montré que ce sujet vous a passionné et que vous pensez qu'il est maintenant indispensable de mettre en place des outils performants pour réussir notre mission auprès de cette nouvelle génération. Nos invités s'attacheront à vous apporter des pistes dans ce sens.

Se dérouleront également les opérations de vote pour le Conseil d'administration. D'année en année, les dossiers à traiter au plan national sont de plus en plus nombreux et délicats. Or, le plus souvent, certains postes vacants d'administrateurs ne sont pas pourvus. Cependant, une équipe fournie, où chacun apporte ses idées, participe aux décisions et assure le suivi d'un dossier, est indispensable au bon fonctionnement de notre Union et à la défense et promotion de l'Enseignement Technique. En outre, pourvoir l'ensemble des postes contribue à diminuer la charge de travail de chacun. Nous invitons donc les adhérents qui souhaitent nous rejoindre et nous apporter leur concours à transmettre leur candidature au plus tard lundi prochain.

Le jeudi matin, nous tiendrons également notre assemblée générale et nous mettrons les statuts de notre Union en conformité avec les textes juridiques qui régissent actuellement les organisations comme la nôtre.

Enfin, compte tenu de la date de ce congrès, nous ne serons pas en mesure de concevoir l'édition du « Michelet » du 11 novembre sous sa forme habituelle. Celle-ci prendra la forme d'un reportage photos du congrès qui vous sera adressé en fin de semaine suivante.

Christine Van Lerenberghe
Présidente



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



VOTRE AGENDA UNETP

Bureaux

- 08.11.11
- 15.11.11
- 12.01.12
- 09.02.12
- 05.04.12
- 14.06.12

Conseils d'administration

- 18.10.11
- 23 & 24.11.11
- 08.12.11
- 31.01.12
- 13.03.12
- 24.05.12
- 26.06.12

Convention des délégations régionales

- 13.10.11
- 27.03.12

Congrès

- 09 & 10.11.11

Formation des « chefs d'établissement nouvellement nommés »

- 13.10.11

Journée d'échanges avec les délégations régionales

- 13.10.11

Réunions régionales

- Ile de France :
20.10.11
15.12.11
16.02.12
12.04.12
- Ile de France - Paris :
20.10.11
15.12.11
- Midi-Pyrénées :
18 & 19.10.11

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Systemes informatiques dans l'Enseignement Privé sous contrat

Les outils informatiques de l'Education Nationale ; services ou servitudes ?

Il est des outils dit « de gestion » qui se créent, d'autres qui évoluent à l'initiative de l'administration nationale, rectorale et régionale, d'autres encore qui sont mis en place par l'Enseignement Catholique pour rendre des services parallèlement aux ENT de l'administration.

La compilation nationale de toutes les applications rectorales est impressionnante et débattre avec des savants opérateurs de ces systèmes exige la maîtrise d'un glossaire et d'un décodeur.

Aussi, à la place d'un compte rendu des avancées sur SCONET, APB, BE1D, BASEC, Webclasseur, STS WEB... il arrive que les participants

trouvent une soupape de décompression bienvenue tant la concentration est intense pour analyser les tenants et aboutissants des évolutions technologiques en cours.

En effet, lors des travaux intéressants de la cellule nationale de concertation « systèmes d'information et politique contractuelle de l'Etat », CIPE pour les initiés, les participants se posent souvent la même question : comment répondre aux demandes « légitimes » ou offres de services « séduisantes » des rectorats tout en faisant respecter notre positionnement d'établissement associé par contrat au service de l'Education Nationale ?

Qui dit contrat d'association pense à équilibre des droits et devoirs de l'administration et des établissements, c'est-à-dire compensation des charges

créées, loyauté dans l'utilisation des informations et respect des projets des établissements.

Or, nous constatons des atteintes à ces trois principes et les nouveaux outils créés ou le développement des anciens se font souvent au détriment de nos établissements.

La dernière CIPE a pu, au-delà des dossiers techniques actuels et en projet tels que GABRIEL, échanger sur le curseur de notre action entre le refus catégorique et l'acceptation aveugle de tous les outils proposés ou imposés par l'Education Nationale.

Son animateur a fort justement défendu qu'il y a une place au « oui mais » au « non mais » si nous voulons préserver l'esprit de l'association, celui de la loi Debré ! [AB]

« L'établissement associé : l'autonomie au service de l'intérêt général » 23 novembre 2011

Le SGEN, l'Institut Catholique de Paris, la FNOGEC, le SNCEEL, le SYNADEC, le SYNADIC et l'UNETP organisent un colloque, le 23 novembre prochain à Paris, à l'occasion de la publication de l'ouvrage « L'établissement associé : l'autonomie au service de l'intérêt général » élaboré par le groupe « Autonomie et contrat » mis en place en 2008.

Cette manifestation abordera la question de la nature des rapports entre un établissement

privé associé à l'Etat par contrat et les autorités administratives avec lesquelles il est en lien : quelle latitude sur le plan pédagogique ? quelle autonomie de l'établissement privé ? comment aborder la problématique « contrat, association, liberté ? » ?

Un professeur d'université, le doyen de la faculté de droit canonique, un recteur d'académie ainsi que des personnalités de

l'Enseignement Catholique interviendront.

Mgr Hippolyte Simon, Archevêque de Clermont et vice-Président de la Conférence Episcopale, conclura la journée.

Le programme ainsi que le bulletin d'inscription vous seront envoyés prochainement par le biais des « Nouvelles UNETP ».

Vous pouvez d'ores et déjà réserver ce mercredi où vous serez accueilli(e) à partir de 9h30. [CVL]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

Service civique : premier bilan

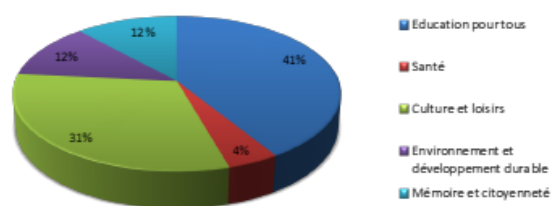
Comme indiqué dans « Le Michelet » précédent, les établissements peuvent désormais bénéficier du service civique.

Suite à la mise en place de l'espace « Service Civique » sur le site de la FNOGEC et de la réunion de la commission composée du SGECE, du CNEAP et de la FNOGEC, un premier bilan a pu être effectué.

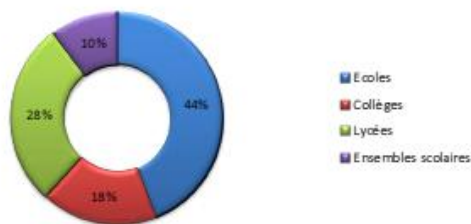
Mi-septembre, environ 120 dossiers de demande d'accueil de volontaires ont été reçus.

68 dossiers ont été jugés recevables réparties sur 5 axes (majoritairement « éducation pour tous » et « culture et loisirs »).

Axes Service Civique : 68 dossiers

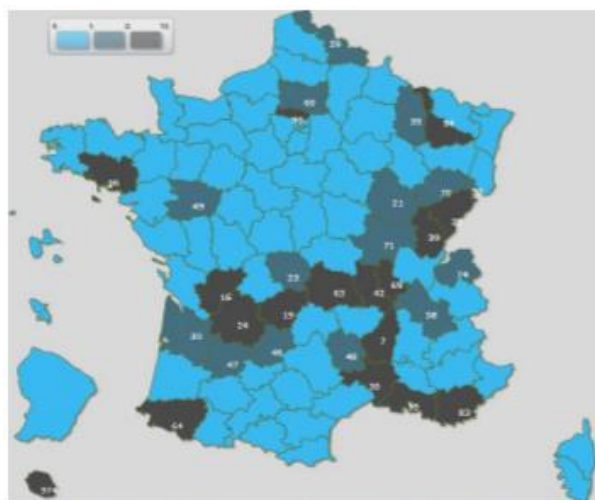


Nombres d'établissements : 53



Sur ces 68 demandes, 53 proviennent d'établissements (écoles, collèges, lycées et ensembles scolaires).

Enfin, ces 53 établissements sont répartis dans 30 directions diocésaines.



Nombre de demandes de volontaires au titre du Service Civique par directions diocésaines

L'accueil des premiers volontaires a lieu au cours de ce mois d'octobre.

[Extrait du bilan effectué par la FNOGEC pour le Collège employeur du 15.09.11]

*

Tout établissement scolaire membre de l'UNETP, confessionnel ou non, peut accueillir un volontaire au titre du service civique (programme permettant à tout jeune d'effectuer une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter « Le Michelet » N° 007, les sites de l'Agence du Service Civique et de la FNOGEC.



COMMISSIONS INFO

Formation Innovation

SGEC Groupe Conseil de discipline (14.09.11)

La première maquette a été présentée à la Commission Permanente qui se tenait le 22 août. Elle se compose de 4 grands chapitres accompagnés de fiches explicites, détaillées et explicatives :

- chap. I : le règlement intérieur, son élaboration, son contenu ;
- chap. II : les sanctions éducatives ;
- chap. III : règlement intérieur et pratique du conseil de discipline : communication, animation et formation de celui-ci ;
- chap. IV : le conseil de discipline : convocation, déroulement et notification de la décision.

La Commission Permanente a accueilli favorablement le projet du dossier. Le service juridique du SGEC a transmis un certain nombre de documents pour la réunion du 14 septembre qui présentera une version aboutie du document pour le 14 octobre.

Les membres de la Commission Permanente en prendront connaissance et proposeront leurs remarques et suggestions pour un document final fin de l'année 2011. [DH]

SGEC Pôle lycée (04.10.11)

Lors de cette journée ont été traités les points ci-après :

- La journée nationale commune aux pôles école - collège - lycée prévue le 1^{er} février 2012 sur le thème de l'évaluation. Seront au programme les questions touchant aux

ruptures et continuités, dans les pratiques, ce qui peut d'ores et déjà évoluer ainsi que l'approche de l'évaluation et des compétences au sein des différents livrets dont le livret de compétences expérimental en lycée.

- Le bilan et la perspective de la rentrée 2011 avec la rénovation des lycées et la consolidation des pratiques innovantes en classe de première ainsi que les évolutions de la série STI2D et le projet de transformation de la série STG en STMG à la rentrée 2012.
- L'orientation active anticipée en classe de première : une circulaire a été envoyée aux recteurs afin d'avancer, dès la rentrée 2011, l'orientation active à la classe de 1^{ère}, alors qu'elle n'était prévue qu'en terminale. Elle concerne les conseils de classe de 1^{ère}, l'organisation d'actions créant du lien avec l'enseignement supérieur, l'ouverture de l'orientation active, jusque là réservée à l'enseignement supérieur, aux formations non universitaires comme les BTS, DUT et CPGE ([cliquer ici pour accéder à la circulaire et à une note de vigilance](#)).
- Le webclasseur et le livret de compétence expérimental : le pôle lycée travaille à la mutualisation et à la capitalisation de ce qui a été expérimenté au sein des lycées dans ces domaines afin d'apporter sa contribution aux sites de l'Enseignement Catholique ad hoc. [DC]

SGEC Commission Avenir de l'Enseignement Professionnel - CAEP -(05.10.11)

La réunion a traité de 4 points :

- Premier bilan de la rentrée dans les voies professionnelle et technologique, notamment dans la filière santé social et les nouvelles séries technologiques : annonce de la progression des effectifs de STI2D (5 % environ) ; l'obligation d'avoir 18 ans pour faire un stage est un frein au développement de l'enseignement professionnel ; les changements de dénomination nuisent à la lisibilité des nouvelles formations (il faut donc attacher une attention particulière à la communication et à l'orientation) ; les vœux pour une section en apprentissage, exprimés dans APB, ont doublé ; les établissements devront attacher une importance particulière au suivi des stages en entreprise ; Notons également que les vœux exprimés par les jeunes bacheliers au travers d'APB, pour les sections BTS des établissements privés sous contrat, diminuent. Les frais de scolarité, en cette période de crise, semblent être la cause principale de cette évolution. La renégociation des forfaits d'externat, dans ce contexte, revêt une importance particulière
- Les implications de la loi dite « Cherpion » pour la promotion de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels : cette loi est à lire attentivement car des éléments méritent réflexion, exemple : la période d'observation d'une semaine en entreprise pendant les vacan-



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

ces scolaires, les aménagements particuliers dans le cadre de dispositifs d'alternance personnalisés pour la découverte des métiers ; dans une section d'apprentissage avoir sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle pendant un an des jeunes qui n'auraient pas trouvé d'employeur.

- La question de la mixité des publics / parcours / intervenants : dans certains établissements publics elle se pratique déjà. Des enseignants du public peuvent voir leurs obligations de service réparties entre des sections sous statut scolaire et d'autres en apprentissage et dans une même classe il peut y avoir des élèves en cursus classique et d'autres en apprentissage. C'est actuellement impossible pour les établissements privés sous contrat. Un forum va être mis en place pour préparer ce débat prévu à la Commission Permanente. Le lien sera envoyé prochainement pour que chacun puisse apporter sa contribution.
- La contribution du groupe CAEP au portail de l'accompagnement à l'orientation dans l'Enseignement Catholique et

au Webclasseur afin de promouvoir voies professionnelle et technologique : l'organisation sera opérationnelle fin décembre pour quelques établissements expérimentaux. Le portail grand public sera la vitrine de l'accompagnement de l'orientation et de la poursuite d'études. Toutes les données seront hébergées par un serveur de l'Enseignement Catholique. Cette nouvelle disposition est la première pierre du projet GABRIEL. [JP]

FORMIRIS Commission Fédérale du Plan de Formation (05.10.11)

L'équipe de la CFPF a vécu sa dernière réunion et en a profité pour dresser un bilan des pratiques et pour proposer des améliorations destinées à optimiser l'utilisation des fonds tout en essayant de restaurer un fonds de trésorerie destiné à mettre la fédération à l'abri des aléas des gels et annulations de crédits. On ne peut que se féliciter du travail, même si la prise en compte des besoins spécifiques du technique est encore à parfaire. On est bien sorti du système d'enveloppe pré affectée ! [DD]

Plan jeunesse : groupe de pilotage (28.09.11) :

Le groupe de pilotage du plan jeunesse Egalité des Chances conduit par l'UNETP a finalisé le 28 septembre la préparation des journées de rassemblement des équipes engagées sur le terrain. Une cinquantaine d'établissements de l'Union sont associés à autant de collèges pour traverser les stéréotypes de genre vis-à-vis du choix des métiers tant par les garçons que par les filles. Ces journées permettront de faire le point sur les actions entreprises en 2010-2011 et d'engager celles de cette année.

Elles seront l'occasion du lancement du site collaboratif du projet :

www.planjeunesse.unetp.org

Il contient de nombreuses ressources pour les équipes touchant la problématique de la mixité et de l'orientation des filles et des garçons. Une partie importante est accessible librement. Ce site deviendra à terme une référence dans le domaine. [PEV]

Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- Réseau national d'apprentissage : recommandations comptables & Cellule d'apprentissage (15.09.11) ;
- OPCA-EFP : Bureau (15.09.11), Conseil d'administration (06.10.11) & Commission sous contrat (22.09.11) ;
- SGEN (CIPE) Cellule nationale de concertation sur la formation professionnelle des personnels de l'enseignement catholique (29.09.11) ;
- FORMIRIS Conseil Fédéral (06.10.11).

Social

Les réunions suivantes ont eu lieu :

- Collège employeur (15.09.11 & 03.10.11) ;
- Commission nationale de suivi de l'accord d'assurance type Prévoyance (14.09.11) ;
- CPN Prévoyance (14.09.11) ;
- Observatoire prospectif des métiers & qualifications des établissements d'enseignement privés sous contrat (15.09.11) ;
- CPN CFC-CFA (22.09.11) ;
- CPN des Professeurs hors contrat & des chefs de travaux (22.09.11) ;
- Commission nationale de l'emploi (29.09.11) ;
- PSAEE Commission de suivi (06.10.11) ;
- UNPEC Conseil d'administration (07.10.11).



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

Institution & chefs d'établissement

Commission Permanente (16.09.11)

Pendant la Commission permanente de septembre, les points suivants ont été abordés :

- Le texte adopté au CNEC de juillet sur « Place et rôle du chef d'établissement, des organisations de chefs d'établissement et du collège employeur dans l'Enseignement Catholique » est promulgué et chacun des syndicats de chefs d'établissement révisé ses statuts pour se mettre en conformité.
- Un diaporama présente le document de stratégie politique qui est en cours de conception. Celui-ci sera utilisé sur la période des élections mais, aussi, avec quelques aménagements éventuels, pendant le prochain quinquennat.

Il pourra être personnalisé dans les Régions et Départements avec une annexe locale. Cette présentation est suivie d'un échange sur la maquette envisagée et les messages à faire passer.

- Une convention a été signée le mercredi 14 septembre 2011 entre RENASUP et la FESIC concernant les classes préparatoires intégrées. L'objectif de cet accord est le décroisement entre les niveaux de formation. Par ailleurs, le 8 novembre, une réunion avec l'université de Coventry aura lieu pour commencer à mettre en place les bachelors sur le plan géographique.
- Un point est fait sur les différents dossiers en cours en matières sociales : OPCA-LIA, Prévoyance, ...

- L'organisation du Colloque du 23 novembre : « L'établissement associé : l'autonomie au service de l'intérêt général » est maintenant finalisée.
- Des informations sont communiquées sur les négociations de forfaits, sur les retraits de moyens de la rentrée 2012 et leurs conséquences prévisibles à ce jour.
- Une proposition de texte législatif est en cours d'élaboration pour résoudre les difficultés liées au dédommagement des instances de représentation du personnel.
- Un échange s'est instauré sur le nouveau Statut de l'Enseignement Catholique à partir de la synthèse des travaux de la Commission permanente de Brive. [CVL]

Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- Secrétaires Généraux de CAEC & syndicats de chefs d'établissement (12.09.11) ;
- Commission du statut du Chef d'établissement du second degré (29.09.11).

Adhérents

Réseau Biotechnologies (06.10.11)

Le réseau Biotechnologies s'est retrouvé en comité restreint, plusieurs membres actifs étant partis en retraite.

Il a toutefois travaillé activement à son intervention qui aura lieu lors du Congrès de l'Union, au moment du rapport d'activité.

En outre, sur le temps du congrès, lors d'une pause, les

membres intéressés auront la possibilité de se retrouver afin de mettre en place une équipe qui aura pour tâche de se fixer de nouveaux objectifs au regard des différentes rénovations qui ont eu lieu ou en cours. [GS]

Ministères / Monde Economique / Partenariats

La Commission spécialisée des lycées s'est réunie le 05.10.11.

Les textes sont disponibles à la rubrique « Formations profes-

sionnelles et technologiques » du présent « Michelet ».



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

FORMATIONS TECHNOLOGIQUES & PROFESSIONNELLES

Qui veut enseigner en prépa ?

3^{ème} Techno Biosocial, 3^{ème} Techno Tertiaire, 3^{ème} à Projet Professionnel, 3^{ème} Découverte Professionnelle 6 h et bientôt la 3^{ème} « prépa-pro » !

C'est officiel depuis le BO N° 31 du 1^{er} septembre 2011, une troisième préparatoire aux formations professionnelles va se substituer à la 3^{ème} DP6 et sera proposée à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique.

Elle s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours, permet une globalisation d'une partie des horaires, offre une deuxième langue vivante comme dans toutes les troisièmes [certains établissements l'ont toujours conservée afin d'élargir le choix des orientations].

Préférentiellement ouvertes en lycées professionnels, elles peuvent aussi être créées à l'initiative d'un ou plusieurs collèges constitués en réseau, en prenant appui sur les plateaux techniques des lycées professionnels ou des centres de formation d'apprentis (CFA) de proximité. De nombreux

établissements de l'Enseignement Catholiques sont déjà dans cette mouvance.

Les élèves de troisième « prépa-pro » présentent le diplôme national du brevet, dans la série de leur choix. Ils peuvent éventuellement être candidats au certificat de formation générale (CFG), s'ils sont dans leur dernière année de scolarité obligatoire.

Les élèves, avec l'accord de leurs représentants légaux, souhaitant entrer dans une troisième « prépa-pro » effectueront une demande auprès du chef d'établissement en fin de quatrième. Après proposition du conseil de classe du troisième trimestre de quatrième, une commission départementale statuera sur chacune des candidatures. Et une de plus !

Il nous sera possible de globaliser et annualiser les heures et, conformément aux dernières rénovations, un accompagnement personnalisé se rajoute à l'existant.

Quelques éléments chiffrés :

- 32 heures par semaine (en moyenne) ;

- 4 heures de LV1 et LV2 par semaine ;
- 72 heures d'accompagnement personnalisé par an ;
- 216 heures maximum de séquences de découverte professionnelle par an ;
- 10 h de vie de classe par an.

La notion d'autonomie est affirmée et permet à l'équipe pédagogique de faire des choix en fonction du contexte local.

Question orientation, rien n'interdit à un élève de porter son choix sur la voie générale ou technologique.

Certaines académies font d'ores et déjà appel aux établissements pour une expérimentation immédiate durant l'année scolaire 2011-2012, pour une partie ou pour toutes les modalités de cette classe de « prépa-pro ». Avis aux professionnels que nous sommes ! [GS]

*

En italique, les extraits du BO.

*

[Pour accéder à la circulaire publiée dans le BO N° 31 du 01.09.11, cliquer ici.](#)

Autres rénovations en cours

La Commission Spécialisée des Lycées, initialement prévue le 14.09.11, a eu lieu le 05.10.11.

Le Conseil Supérieur de l'Éducation, prévu initialement le 11.10.11, a été reporté au 21.10.11 puis, pour tenir compte des élections professionnelles et des vacances scolaires, se déroulera le 04.11.11.

Les textes ci-après sont à l'ordre du jour :

• Textes relatifs aux Bacs Général et Technologique :

- **Bac S** : projet d'arrêt relatif à la note de l'épreuve obligatoire d'histoire-géographie pour les candidats qui se présentent à nouveau à l'examen dans la même série ;

- **Bac S** : projet d'arrêt fixant le programme spécifique d'examen d'histoire-géographie pour les candidats ayant échoué à la session 2012 et se présentant, dans la même série, à la session 2013 ;
- **Bac Général & Technologique** : projet d'arrêt fixant le programme spécifique d'examen de l'épreu-



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

ve de contrôle de français pour les candidats ayant échoué à la session 2012 et se représentant à la session 2013 ;

- **Bac Général & Technologique** : projet d'arrêté relatif à la conservation des notes des épreuves obligatoires de français, écrite et orale, des candidats se présentant à nouveau à l'examen ;
- **Bac Général & Technologique** : projet d'arrêté relatif à la conservation de la note de l'épreuve obligatoire d'enseignement scientifique des candidats se présentant à nouveau à l'examen ;

- **Bac Général & Technologique** : projet d'arrêté fixant le programme spécifique d'examen des épreuves obligatoires - orale et écrite - de français à la session 2012 ;

- **Texte relatif au brevet de technicien** :

- Projet d'arrêté portant cessation de la préparation et de la délivrance du **BT Agencement** ;

- **Textes relatifs au Bac Pro** :

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 8 avril 2010 (liste des langues) relatif aux épreuves obligatoires de langues vivantes dans les spécialités de Bac Pro ;
- Projet d'arrêté modifiant

l'arrêté du 4 mai 2004 modifié portant création de la **spécialité Commerce de Bac Pro** ;

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 30 juillet 2002 modifié portant création de la **spécialité Vente de Bac Pro** ;

- **Texte relatif à la formation professionnelle continue** :

- Projet d'arrêté relatif au Brevet Informatique et Internet pour adultes (**B2I adultes**).

*

Nous pouvons vous faire parvenir les différents référentiels. Vos demandes sont à effectuer à lemichelet@unetp.org

FORMATION CONTINUE

Ecole des Cadres Missionnés

Le 11 juillet s'est tenue à Paris la journée bilan 2010-2011 de l'action de l'Ecole des Cadres Missionnés (ECM). Une quinzaine de chefs d'établissements, intervenant dans les parcours (3) de formations des futurs collègues (détermination, préalable, post-nomination), se mirent au travail sous la houlette de Marie-Anne Leduby, directrice, de Laurence Macaigne et Denis Herbert.

Après un bilan des actions de l'année, notamment un retour très positif des stagiaires, le vif du sujet fut abordé : tendre vers une amélioration constante de la professionnalisation des chefs d'établissements.

Quatre pôles d'ingénierie de formation firent l'objet d'un « brain storming » et d'un temps de partage collectif :

1/ Gestion et l'immobilier au service du projet ;

2/ Management et Doctrine Sociale de l'Eglise ;

3/ Apprentissages, Evaluation et Réformes lourdes (pédagogie) ;

4/ Le Juridique

pour dégager des problématiques et proposer une compréhension claire et rapide de leur futur métier aux stagiaires.

Le support Espace Numérique de Partage de l'ECM constitue la pierre angulaire du dispositif dans la mesure où il crée un lien « continue » entre direction de l'ECM, stagiaires et formateurs. Véritable espace de mutualisation entre pairs, il permet à chacun de déposer textes, documents, conférences, ... propres à l'enrichissement professionnel de tous les lecteurs.

L'exercice de réflexion, loin d'être achevé en fin de journée, s'est poursuivi tout l'été avec une difficulté première :

articuler l'offre de formation entre les différents parcours et proposer des travaux d'inter-sessions.

La journée de reprise du 9 septembre a permis de construire l'ingénierie de formation autour des « Groupes d'analyses de pratiques » afin d'accueillir les nouveaux stagiaires de la promo 2011-2012 dans les meilleures conditions.

Un grand merci à l'équipe de l'ECM qui a le souci constant de l'amélioration des parcours de formations de nos pairs en cultivant la qualité des relations humaines et la « posture » à adopter par le chef d'établissement. [EM]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



Plan de formation de l'UNETP

Le 16 septembre dernier, vous avez reçu le plan de formation de l'Union pour l'année 2011-2012 (cf. « *Nouvelles UNETP* » N° 482).

Afin de répondre au mieux à vos attentes et aux besoins dont vous nous avez fait part lors de l'enquête de communication, douze formations vous sont proposées.

Trois possibilités d'accueil différentes sont envisagées :

- une session sur Paris, celle-ci réunissant des chefs d'établissement de toute la France ;
- une formation en intra, regroupant donc divers personnels de votre établissement ;

- une formation inter-établissements, permettant à plusieurs lycées d'une même région de se réunir afin de permettre aux chefs d'établissement de la région ou à leurs personnels de se former près de leur lieu de travail.

Les deux dernières formules sont des demandes spécifiques qu'il est possible d'organiser avec un nombre suffisant de stagiaires.

Vos formateurs auront toujours le souci d'une approche spécifique à l'enseignement professionnel et technologique, dans le cadre des trois missions essentielles de la fonction de chef d'établissement, à savoir :

- manager vos salariés dans le respect des règles nationales et des bonnes pratiques repérées ;
- animer votre équipe pédagogique ;
- adapter au mieux votre établissement aux changements sociétaux.

Les bulletins d'inscriptions sont en dernières pages du plan de formation joint à la « *Nouvelles UNETP* ». Des places sont encore disponibles pour les sessions parisiennes.

Pour les formations en intra ou inter-établissements, faites nous part de vos souhaits, nous essayerons d'y répondre au mieux. [CVL]

VIE DE L'UNION

Nouveaux membres de l'Union

Comme déjà annoncé dans le précédent « *Michelet* », à la même rubrique, des chefs d'établissement ont pris leur nouvelle fonction à la présente rentrée.

Une liste de ces personnes a été actualisée ([cliquer ici pour y accéder](#)).

Dans la mesure du possible, assurez-vous :

- d'une part, que votre nouveau collègue y figure bien ;
- d'autre part, que celui-ci reçoit bien les informations de l'UNETP (« *Nouvelles UNETP* », revue « *Le Michelet* », code d'accès personnalisé au site de l'Union, courrier envoyé par La Poste en vue du congrès et du

renouvellement du Conseil d'Administration d'ici la fin du présent mois d'octobre).

S'il n'est pas encore répertorié ou s'il ne reçoit pas correctement l'ensemble des documents de l'Union, envoyez un mail à :

lemichelet@unetp.org

ou contactez le secrétariat de l'UNETP par téléphone. [CVL]

Congrès 2011

Pour rappel, le congrès de l'Union se tiendra les 9 & 10 novembre prochains, à la Fondation Eugène Napoléon, 254 rue du Faubourg Saint Antoine à Paris (12^e).

Le programme vous a été envoyé dernièrement par le biais des

« *Nouvelles UNETP* » (cf. N° 488 du 07.10.11). Son thème est :

« Les jeunes dans tous leurs états, un sujet majeur ! »

Les différents bulletins d'inscription (congrès, déjeuners,

soirée de gala), rapports... vont être envoyés par mail dans les prochains jours. Les documents de vote relatifs au renouvellement du Conseil d'administration vous seront transmis par courrier d'ici fin octobre. [CVL]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



LES SIGLES DU MOIS

- **ENT :**
Espace numérique de travail
- **STI 2D :**
Sciences & Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
- **STMG :**
Sciences & Technologies du Management & de la Gestion

VIE DES REGIONS

Journée d'échanges & convention des délégués régionaux Jeudi 13 octobre 2011

Cette journée doit permettre :

- d'une part d'échanger entre le national et le régional sur la méthodologie à retenir pour mener au mieux la mission de chacun et également mieux articuler l'action de l'UNETP ;
- d'autre part de traiter des points d'actualité.

Il est important pour vos représentants nationaux de connaître les différentes pratiques régionales.

En région, il nous semble nécessaire que vous soyez informé des dossiers et de leur évolution au niveau national.

Faites nous part des questions que vous souhaiteriez porter au débat ou des particularités propres à votre région.

En outre, votre équipe régionale est le relais avec vos représentants nationaux. Vous pouvez la contacter pour qu'elle vous restitue la teneur de cette journée. [CVL]

VIE DES ETABLISSEMENTS

Une journée pédagogique bien originale

Le jeudi 30 juin 2011 s'est tenue dans l'Espace Antoine Gissingier de l'Institution Don Bosco de Wittenheim une journée pédagogique bien particulière.

En effet, les enseignants et le personnel de l'Institution Don Bosco de Wittenheim, de l'Institut Sonnenberg de Carspach et du Collège des Missions de Blotzheim, ont assisté pendant près de deux heures à un one-man-show intitulé « *Silence dans les Rangs !* », par Pierre Mathues.

Cet acteur, originaire de Belgique, a exercé la fonction d'enseignant avant celle de conseiller pédagogique, pour le Diocèse de Tournai.

Fort de son expérience, il passe à la moulinette le quotidien de tous les enseignants : la rentrée, les réformes incessantes, les collègues, les parents, les carnets de notes, les congés... Pierre Mathues souligne avec une rare justesse et acuité, à travers ces différentes caricatures, les difficultés et l'évolution du métier d'enseignant.

Au cours d'un spectacle qui se veut interactif, le showman n'a pas hésité à solliciter activement les participants et a même osé faire monter sur scène les quatre chefs d'établissements : Gérard Schaffhauser pour Don Bosco, Pierre Schellenberger et son successeur féminin Dominique Bérion pour Sonnenberg et Anne Schwebel pour les Missions.

Ces derniers ont relevé le challenge avec plaisir, pour l'accompagner dans son « *haka pédagogique* », scandant « *Va chercher ta classe, il va falloir faire face !* » afin d'illustrer la nécessaire cohésion des équipes, sous les regards amusés de leurs équipes enseignantes respectives.



Après avoir lancé un « *SOS détresse pédagogique* », Pierre Mathues a terminé sa prestation sous les applaudissements nourris des spectateurs conquis avant d'entonner un ultime chant optimiste.

Au final, il a délivré un message positif à retenir : « *et si on rêvait d'une école plus belle, et si on disait NON aux écoles poubelles* » avant de lancer un appel en criant « *Osez bouger dans les rangs !* » pour éviter que l'école et le système éducatif ne se fossilisent.

Pour clore la matinée, l'Artiste s'est volontiers prêté aux questions du public qui venait de l'acclamer et les parents d'élèves membres de l'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) ont été remerciés pour leur contribution financière. [TK, professeur à Don Bosco, & GS]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

LES DERNIERES « NOUVELLES » DE L'UNETP

- N° 482
Plan de formation UNETP 2011-2012
« Se former pour mieux anticiper »
- N° 483
Convention collective CFC-CFA
- N° 484
Formation des chefs d'établissement dans l'ETP
- N° 485
Assemblée Générale 2011 : Appel à candidatures
- N° 486
Enquête de rentrée 2011 & prospective 2012
- N° 487
Réactions aux modifications dans la gestion administrative des heures supplémentaires des chefs de travaux
- N° 488
Congrès UNETP : Programme

QUESTIONS DU MOIS

Cantine scolaire : un nouveau décret vient d'être publié

Un décret relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire est paru le dimanche 2 octobre.

Il s'applique dès le lundi 3 octobre, pour les services de restauration scolaire qui assurent plus de 80 couverts par jour en moyenne sur l'année et à compter du 1^{er} septembre 2012 pour ceux qui servent moins de 80 couverts. Tous les établissements de l'Union sont donc concernés.

Ce texte prévoit les exigences que doivent respecter les gestionnaires des services de restauration concernant la

qualité nutritionnelle des repas qu'ils proposent.

Sont requis :

- quatre ou cinq plats proposés à chaque déjeuner ou dîner, dont nécessairement un plat principal comprenant une garniture, et un produit laitier ;
- le respect d'exigences minimales de variété des plats servis ;
- la mise à disposition de portions de taille adaptée ;
- la définition de règles adaptées pour le service de l'eau, du pain, du sel et des sauces.

Par ailleurs les gestionnaires des restaurants scolaires tiennent à jour un registre dans lequel sont conservés, sur les trois derniers mois, les documents attestant de la composition des repas, notamment les menus et les fiches techniques descriptives des produits alimentaires achetés auprès des fournisseurs.

Ils sont tenus d'identifier distinctement, sur les menus, les produits de saison entrant dans la composition des repas.

*

[Pour accéder au décret, cliquer ici.](#)

*

Cette rubrique est destinée à diffuser les réponses aux questions d'intérêt général qui seront posées par les adhérents.

Merci également à tous d'adresser les articles que vous souhaiteriez voir paraître dans cette revue.

lemichelet@unetp.org

Votre avis nous intéresse.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques et suggestions à :

lemichelet@unetp.org